



ÉDITO LE MOT DU MAIRE



Chères Ingwilleroises, Chers Ingwillerois,

Après le **OUF** que j'ai lancé dans notre dernier DNI, suivent aujourd'hui de multiples interrogations et questionnements concernant cette **pandémie** qui ne s'essouffle pas.

Alors continuons à faire des efforts, protégeons-nous, protégeons les autres en respectant les gestes barrières, seuls véritables remparts à ce jour.

La vie communale aussi en pâtit avec beaucoup de retard sur le démarrage et l'avancement de nos différents projets.

En effet, s'ajoute au coronavirus une pression de l'**Etat** français qui nous demande des mises aux normes, nous demande d'investir, de faire travailler nos entreprises, de déposer les dossiers en temps et en heure, pas avant, pas après, pour bénéficier de subventions devenues de plus en plus restreintes.

En contrepartie, ces mêmes institutions nous posent des barrières, des freins. Les délais d'interventions pour fouilles archéologiques concernant les principaux chantiers sont particulièrement longs et contraignants. Les travaux rue du 11 novembre, la rénovation des différents parkings, l'extension de notre mairie et également la réalisation de la future Maison de Service Au Public par la Communauté des Communes Hanau-La Petite-Pierre, en sont impactés.

La mairie et ses services administratifs seront déplacés à l'**Escale** (ancienne gare) pendant la durée des travaux. La date du déménagement n'est pas encore fixée, elle vous sera communiquée dès que possible.

D'autres projets avancent, notamment la jonction de la piste cyclable vers Wimmenau, (en suivant la Moder) par la poursuite de l'étude

environnementale, les études géotechniques, effectuées par des organismes missionnés par le département.

Le recrutement d'un deuxième policier, suite à une démission, avance et devrait se concrétiser dans les prochaines semaines.

La mise aux normes de l'accès à l'église protestante, et la rénovation du passage arrivent à leurs termes et permettent maintenant une accessibilité facile et confortable au public.

Bien sûr, l'été a été propice aux incivilités devenues récurrentes : sonores, vitesses, dépôts d'ordures qui durent depuis trop longtemps. Nous y avons fait face avec la recherche des responsables et le dépôt de plainte systématique portera un jour ses fruits.

Les bouleversements climatiques avec leurs problèmes de canicule et de sécheresse nous touchent tous les ans, tirons-en les conséquences. Une période de retour à l'essentiel, de prise de conscience est nécessaire.

Néanmoins, restons positifs, et avec le conseil municipal nous continuerons d'avancer, d'innover et de trouver des solutions pour le **bien vivre à Ingwiller** qui ne se décrète pas, mais qui se construit.

L'été a joué les prolongations et nous fait presque oublier que la fin d'année avec ses temps de fêtes approche. Nous saurons les apprécier le moment venu, je vous souhaite d'ores et déjà de les passer avec sérénité, en famille ou dans l'intimité.

Votre maire Hans DOEPPEN

POUR NOUS CONTACTER

Mairie d'Ingwiller 85 rue du Gal Goureau, 67340 Ingwiller

www.mairie-ingwiller.eu | Mairie d'Ingwiller

Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h Samedi de 9h à 12h

Des exemplaires de DNI sont disponibles en mairie et vous trouverez également les versions pdf sur le site de la mairie.

Comité de rédaction des DNI : Commission Communication
Conception et mise en page erwannfest.fr · Impression: imprimerie BOVI · ImprimVert®

Téléphone 03 88 89 47 20
accueil.mairieingwille@orange.fr

Comme l'ensemble du monde, l'économie française a subi un choc d'une ampleur inédite au premier semestre 2020, mais les indicateurs d'activité « en temps réel » font déjà état d'une reprise progressive de l'activité.

L'élaboration du budget primitif tient compte des mesures essentielles de la loi de finances initiale 2020.

La municipalité souhaite vous informer de quelques grands points de nos finances locales.

L'INVESTISSEMENT EN 2020

La commune souhaite continuer à conjuguer la maîtrise des finances, la stabilité de la pression fiscale et la réalisation d'un programme d'investissements ambitieux.

En 2020, les investissements se composeront d'opérations déjà engagées et de quelques opérations nouvelles étudiées antérieurement :

- ☒ Démarrage des travaux de restructuration et d'extension de la mairie d'Ingwiller ;
- ☒ Travaux de requalification du centre-bourg :
 - Aménagement des espaces publics au centre-ville (parking « Schlembe », square Grange aux Dîmes, square rue du 11 Novembre) ;
 - Réfection de la voirie rue du 11 Novembre avec enfouissement des réseaux et rénovation de l'éclairage public ;
- ☒ Poursuite du programme pluriannuel de rénovation des appareils de lutte contre l'incendie ;
- ☒ Aménagement d'un parc de fitness extérieur ;
- ☒ Travaux de mise aux normes de l'atelier serrurerie aux ateliers municipaux ;
- ☒ Groupe scolaire : optimisation/rénovation système de chauffage gaz, alarme PPMS (plan particulier de mise en sûreté), diagnostic air intérieur, rénovation de deux salles de classe, remplacement porte des toilettes et réfection de carrelage ;
- ☒ Voirie : Travaux de mise aux normes et de sécurisation Route de Rothbach ;
- ☒ Acquisition de mobilier urbain ;
- ☒ Acquisition d'un véhicule utilitaire pour les services techniques ;
- ☒ Réfection terrain de tennis ;
- ☒ Acquisition d'immeubles ;
- ☒ Poursuite du programme de rénovation de l'éclairage public (passage à l'éclairage basse consommation).

LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF)

Elle est essentiellement basée sur les critères de la population et de la superficie.

En 2020, la dotation forfaitaire d'une commune est ainsi composée :

- du montant de dotation forfaitaire perçu en 2019 ("dotation forfaitaire notifiée en 2019") ;
- d'une part liée, dans le cas général, à la variation de la population entre 2019 et 2020 ; cette part est négative en cas de perte d'habitants et positive en cas de hausse de population ;
- d'un écrêtement appliqué sur la dotation forfaitaire ; cet écrêtement concerne les communes dont le potentiel fiscal par habitant dépasse un certain seuil (ce prélèvement alimente les besoins à financer à l'intérieur de l'enveloppe DGF du bloc communal : hausse de la population, évolutions de la carte intercommunale, progression des dotations de péréquation, etc.)

D'après les informations publiées sur le site internet de la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) au mois d'avril dernier, la commune d'Ingwiller se verra attribuer en 2020 une DF de 316 132 € soit un montant en légère diminution par rapport à 2019.

Deux facteurs expliquent cette diminution de DF :

- La baisse de la population d'Ingwiller entre 2019 et 2020 (- 1 habitant) ;
- La commune subit le mécanisme d'écrêtement car son potentiel fiscal est supérieur au seuil déclencheur.

ÉVOLUTION DE LA DF DEPUIS 2014			
Année	Montant €	Perte en %	Perte en €
2014	503 899,00		
2015	446 156,00	11,46	57 743,00
2016	350 362,00	21,47	95 794,00
2017	341 439,00	2,55	8 923,00
2018	331 425,00	2,93	10 014,00
2019	321 608,00	2,96	9 817,00
2020*	316 132,00	1,70	5 476,00
Perte depuis 2014		37,26	187 767,00

*Montant confirmé DGCL



Les 2 panneaux lumineux placés, l'un au centre-ville et l'autre route de Haguenau, vous rappellent les manifestations à venir et vous donnent les informations urgentes de dernière minute. N'oubliez pas de ralentir et de lever 1 œil pour rester connecté....

Plus d'infos et de renseignements pour toutes les manifestations sur www.mairie-ingwiller.eu

L'ENCOURS DE LA DETTE AU 31/12/2019

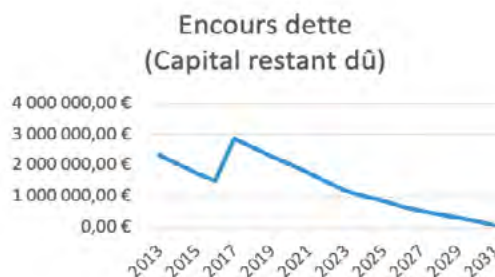
Budget Principal

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'annuité et de l'encours de la dette sur la période 2013 à 2031. Ces données sont rapportées à l'habitant.

EXERCICE	ANNUITÉ DETTE (INTÉRÊT+CAPITAL)	ANNUITÉ DETTE/HABITANT*	ENCOURS DETTE (CAPITAL RESTANT DÛ)	ENCOURS DETTE/HABITANT*
2013	368 000,00 €	89,73 €	2 329 727,00 €	568,09 €
2014	369 000,00 €	89,98 €	2 049 705,00 €	499,81 €
2015	328 000,00 €	79,98 €	1 756 836,00 €	428,39 €
2016	253 000,00 €	61,69 €	1 493 848,00 €	364,26 €
2017	344 500,00 €	84,00 €	2 871 805,00 €	700,27 €
2018	324 100,00 €	79,03 €	2 588 281,00 €	631,13 €
2019	322 665,00 €	78,68 €	2 316 533,00 €	564,87 €
2020	321 201,00 €	78,32 €	2 039 320,00 €	497,27 €
2021	319 737,00 €	77,97 €	1 756 493,00 €	428,31 €
2022	318 273,00 €	77,61 €	1 467 895,00 €	357,94 €
2023	174 485,00 €	42,55 €	1 173 366,00 €	286,12 €
2024	173 021,00 €	42,19 €	1 016 798,00 €	247,94 €
2025	171 557,00 €	41,83 €	858 673,00 €	209,38 €
2026	158 427,00 €	38,63 €	698 970,00 €	170,44 €
2027	127 237,00 €	31,03 €	549 425,00 €	133,97 €
2028	117 146,00 €	28,57 €	428 504,00 €	104,49 €
2029	117 146,00 €	28,57 €	316 190,00 €	77,10 €
2030	117 146,00 €	28,57 €	202 466,00 €	49,37 €
2031	87 858,79 €	21,42 €	87 313,00 €	21,29 €

*4101 : population totale au 1er janvier 2020 selon source INSEE

Les graphiques ci-après illustrent les données du tableau ci-dessus



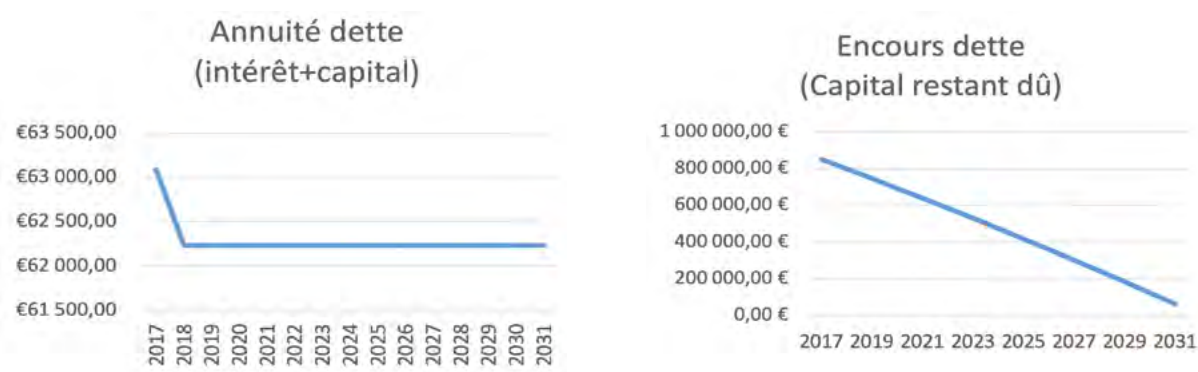
BUDGET DU SERVICE DES EAUX

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'annuité et de l'encours de la dette sur la période 2017 à 2031. Ces données sont rapportées au nombre d'habitants desservis.

EXERCICE	ANNUITÉ DETTE (INTÉRÊT+CAPITAL)	ANNUITÉ DETTE/HABITANT*	ENCOURS DETTE (CAPITAL RESTANT DÛ)	ENCOURS DETTE/HABITANT*
2017	63 089,22 €	15,38 €	850 000,00 €	207,27 €
2018	62 233,32 €	15,18 €	798 150,00 €	194,62 €
2019	62 233,32 €	15,18 €	745 648,00 €	181,82 €
2020	62 233,32 €	15,18 €	692 487,00 €	168,86 €
2021	62 233,32 €	15,18 €	638 658,00 €	155,73 €
2022	62 233,32 €	15,18 €	584 153,00 €	142,44 €
2023	62 233,32 €	15,18 €	528 963,00 €	128,98 €
2024	62 233,32 €	15,18 €	473 081,00 €	115,36 €
2025	62 233,32 €	15,18 €	416 496,00 €	101,56 €
2026	62 233,32 €	15,18 €	359 201,00 €	87,59 €
2027	62 233,32 €	15,18 €	301 187,00 €	73,44 €
2028	62 233,32 €	15,18 €	242 444,00 €	59,12 €
2029	62 233,32 €	15,18 €	182 963,00 €	44,61 €
2030	62 233,32 €	15,18 €	122 735,00 €	29,93 €
2031	62 233,32 €	15,18 €	61 751,00 €	15,06 €

*4101 : population totale au 1er janvier 2020 selon source INSEE

Les graphiques ci-après illustrent les données du tableau ci-dessus



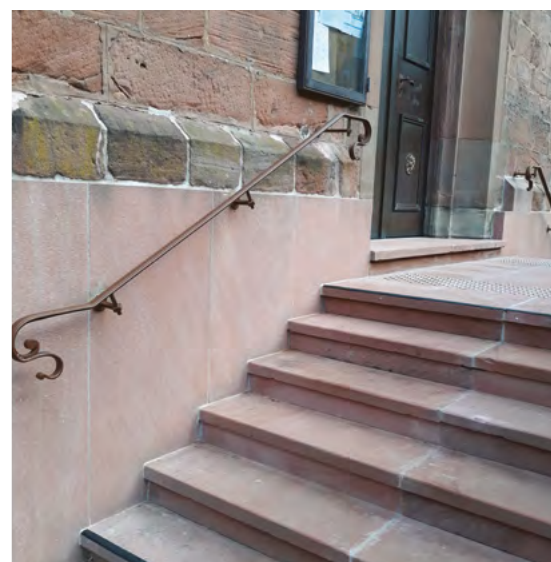


TRAVAUX L'ÉGLISE PROTESTANTE

RÉNOVATION DE L'ESCALIER PRINCIPAL

Sérieusement abîmé par l'érosion et les intempéries, l'escalier de notre église protestante retrouve son aspect de jeunesse, suite à une rénovation. Après avoir nettoyé soigneusement cet ouvrage d'art ancien, une équipe

spécialisée dans la pierre de taille a procédé au remplacement des parties endommagées en insérant des pièces de grès identiques au grès d'origine. Félicitations à cette équipe pour leur savoir-faire !



TRAVAUX VOIRIES

RENOUVELLEMENT DU REVÊTEMENT D'ENROBÉS ROUTE DE ROTHBACH

Après les travaux préparatoires relatifs à sa réhabilitation, la route de Rothbach a entièrement été revêtue par un tapis d'enrobés neuf. Ces travaux d'envergure nécessitant de gros moyens mécaniques, ont été réalisés début juillet. Pour poser ce tapis d'enrobés à chaud, un rabotage intégral pleine largeur de chaussée était indispensable pour enlever

les anciens matériaux enrobés existants. Cette opération, devant se réaliser en une seule phase, a certes généré quelques gênes et difficultés de circulation au niveau du carrefour centre-ville, mais nous a permis de retrouver très rapidement un aspect confortable avec une chaussée complètement rénovée.

TRAVAUX RESTRUCTURATION DU CENTRE-VILLE

TRAVAUX RUE DE 11 NOVEMBRE

Avant d'entreprendre d'importants travaux de voirie, la conduite d'eau potable a été remplacée sur le secteur concerné par le projet de rénovation Rue du 11 Novembre- espace Grange Aux Dîmes.

Une fois la conduite principale posée, des tests d'étanchéité ainsi qu'une désinfection de ce nouvel ouvrage, ont permis le raccordement des branchements particuliers et le raccordement de ce nouveau tronçon à notre réseau.



TRAVAUX À L'ÉCOLE

Afin de poursuivre notre dynamique de rénovations successives des salles de classe, nos ouvriers communaux se sont attelés à cette tâche, cet été.

C'est avec courage et professionnalisme qu'ils se sont chargés du « lifting » des salles 2 et 3. Après de sérieux travaux de préparation et de rénovation des plafonds, les murs ont été tapissés de fibre de verre avant d'être peints. Les enseignantes ont été associées aux choix des couleurs et du mobilier pour un résultat des plus heureux.

Nos félicitations à Luc et à ses collègues pour ce travail très soigné ! Par ailleurs, les sanitaires, côté direction, ont eux aussi été rénovés du sol au plafond (carrelage au sol, murs repeints et nouvelles dalles de plafond). Pour achever ceci, de nouvelles portes seront posées aux prochaines vacances de la Toussaint. Et pour finir, de la couleur est venue égayer les murs de ce même préau. Gageons que nos têtes blondes sauront apprécier et respecter leurs nouveaux cadres de vie...



RENTRÉE DES CLASSES ET PROTOCOLE SANITAIRE



Dans les espaces clos (salles de classe, bibliothèque, cantine...) **la distanciation physique n'est plus obligatoire** lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves. Les espaces sont néanmoins organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

Les activités scolaires limiteront, dans la mesure du possible, les regroupements et croisements importants.

Le lavage des mains reste essentiel et l'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée sous

surveillance d'un adulte.

Le port du masque est à proscrire pour les élèves de l'école maternelle, il n'est pas recommandé pour ceux de l'école élémentaire. Des masques seront toutefois à disposition pour les élèves présentant des symptômes et en attendant leur départ de l'école.

La ventilation des classes (aération des locaux) se fera avant l'arrivée des enfants, durant les récréations, à la pause méridienne et pendant le nettoyage du soir.

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des surfaces le plus fréquemment touchées seront réalisés selon le protocole en vigueur.

RETOUR SUR LE FLEURISSEMENT ESTIVAL ET SES NOUVEAUTÉS

Le thème du fleurissement de notre ville «les Arts, un 11ème» a, cette année encore, embelli nos rues, places et bords de routes. Une variété impressionnante de plants a déployé ses splendeurs colorées et illuminé nos sorties estivales.

Avez-vous constaté quelques modifications ?

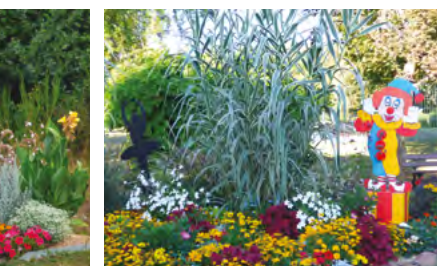
En effet, en accord avec la municipalité, le service «Espaces Verts» a supprimé une vingtaine de suspensions, au profit de massifs en pleine terre.

Ces changements visibles Côte de Weinbourg et tout le long de la rue Bellevue, répondent à une volonté de continuer à fleurir tout en prenant en

compte les changements climatiques entraînant des restrictions d'arrosages.

Ces nouveaux massifs sont mixtes, à savoir, constitués de plantes vivaces et annuelles. Les avantages de ce type de compositions, sont une mise en place plus facile ainsi qu'un entretien moins contraignant avec des arrosages plus espacés.

Nous avons également eu le plaisir de voir une dizaine d'Ingwillerois s'inscrire pour le concours du fleurissement de maisons et balcons. Le jury a été enchanté par l'engouement de certains à fleurir et embellir, ce qui rend nos rues plus attrayantes et méritent une attention toute particulière lors de nos balades estivales.



FESTIVITÉS MESSTI 2020

Du vendredi 14 août au mardi 18 août s'est tenue cette édition 2020 de la foire annuelle. Pour cette année COVID oblige, la municipalité avait mis en place un certain nombre de mesures à savoir des barrières réglementant les accès, des panneaux rappelant aux visiteurs l'obligation du port du masque, ainsi que du gel hydro-alcoolique à l'entrée et à la sortie de la foire. Une réunion préalable avait eu lieu avec les forains pour leur rappeler que la municipalité serait intransigeante quant au respect du protocole sanitaire.

Ainsi petits et grands ont pu, pendant 5 jours, se divertir et les amateurs de sensations fortes ont eu droit à leurs doses d'adrénaline avec la venue d'un nouveau manège. Côté restauration les visiteurs ont pu se régaler sous

le chapiteau, en dégustant tartes flambées, pizzas, grillades, frites et knacks proposées par les bénévoles de l'AS Ingwiller.



Le mardi 18 août a eu lieu le traditionnel Johrmärk. Là aussi comme pour la foire un certain nombre de mesures imposées par la réglementation sanitaire ont été mises en place (panneau imposant le port du masque, mise à disposition de gel hydro alcoolique, barrières fermant certains accès). Malgré un nombre plus restreint d'exposants, et sous un ciel clément le public fut nombreux à déambuler sur le marché à la recherche de la bonne affaire.

LA PAROLE À LA LISTE « POUR INGWILLER UN ENGAGEMENT NATUREL »

Chères Ingwilleroises, Chers Ingwillerois,
L'été se termine, cette période est souvent synonyme de reprise d'activités pour la plupart d'entre nous, reprise du travail, rentrée scolaire, nouveaux rythmes. La rentrée des classes se déroule dans les meilleures conditions possibles et nous souhaitons saluer le travail de toutes les équipes qui ont œuvrées pour cela.

Pour le Conseil Municipal cette rentrée s'annonce riche en projets à mener tel que la future Maisons France Services qui s'installera à côté de la Mairie, la restructuration de la Mairie, l'aménagement de parkings et d'espaces publics, les travaux dans nos écoles, en particulier la réflexion sur la rénovation de la chaufferie et bien sûr tous les travaux d'entretien de nos bâtiments. Pour tous ces projets, notre équipe saura retenir toute son attention et sa vigilance afin que ceux-ci se déroulent dans un cadre respectueux du Développement Durable et de maîtrise des coûts.

Cet été aura vu aussi une augmentation des incivilités

et nombre d'entre vous se sont plaints des différentes nuisances occasionnées par quelques-uns de nos concitoyens. A l'heure où nous allons réaliser l'embauche d'un nouveau policier municipal il sera bon de réfléchir quant à leurs actions et moyens pour intervenir sur ces troubles.

Le Conseil Municipal est installé depuis le 25 mai, le Conseil Communautaire depuis le 16 juillet. Beaucoup de changement dans les équipes et en particulier au sein du bureau du Conseil Communautaire. Nous pensons qu'au travers de la nomination du Président et de son 1er Vice-Président, l'ancien Pays de Hanau et ses deux bourgs centres sont sur représentés.

L'équipe d'opposition se tient à votre écoute et à votre service, n'hésitez pas à nous contacter et à envoyer vos remarques ou propositions à : steevefertig2020@gmail.com
Claudia HENNINGER, Gilles THIRIET et Steeve FERTIG

LA PAROLE À LA LISTE « DU PRÉSENT AU FUTUR »

Les Privilégiés et les Autres,
Pour participer au concours communal de fleurissement, il fallait s'inscrire en mairie, posséder un parterre floral visible de la rue. Exit donc les balcons à l'arrière des immeubles, les jardins fleuris peu visibles à partir de la rue. Pourtant, rue de

la Moder, deux propriétés dont celle d'un élu, ont participé à ce concours, alors que leur décor floral n'était visible qu'à partir d'un chemin privé et non de la voie communale. Étonnant non, cherchez l'erreur...

Marc DANNER

LA VIE À INGWILLER GAZETTE AUTOMNALE

DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS

Nous observons de plus en plus de dépôts sauvages de déchets sur le ban communal, qui résultent d'actes d'incivisme de particuliers. **Ce type d'incivilités a pour conséquences de nuire à la propreté publique, de rendre désagréables les lieux pour les personnes qui trient correctement et d'occasionner d'éventuels accidents (envols, pollution, entrave à la circulation des piétons et véhicules, ...). Le nettoyage des dépôts sauvages a également d'importantes conséquences financières.**

Les dépôts sauvages (ou dépôts de déchets en dehors des contenants prévus à cet effet, sans respect des consignes de tri ni des lieux de dépôts) sont, dans l'esprit, intolérables, et dans les faits, illégaux.

Ce type d'agissement expose ses auteurs à une contravention de 5ème classe tel que prévu à l'article R 635-8 du Code Pénal (jusqu'à 1 500 € d'amende et confiscation du véhicule ayant servi au transport des déchets).



M LE MAIRE RAPPELLE :

Lors du constat d'un dépôt illégal ou de l'abandon de déchets, nous déterminons l'importance du dépôt et la nature de chacun des déchets, par catégories, afin de connaître notamment leur nocivité respective et d'identifier les responsabilités et actions réglementaires adéquates.

Lorsqu'est constaté un dépôt sauvage, dont l'auteur est connu, le maire doit faire usage de ses pouvoirs de police tant sur le plan pénal qu'administratif. Il est à noter qu'il est tout à fait possible de mettre en place simultanément des suites pénales et administratives.

La démarche pénale peut être enclenchée par le dépôt d'une plainte ou par la transmission d'un procès-verbal de constat au Procureur de la République. Le procès-verbal est dressé en fonction des circonstances au titre de plusieurs réglementations qui sanctionnent le dépôt illégal ou l'abandon de déchets.



DÉCORATIONS DE NOËL : LE SAPIN SOUS TOUTES CES FORMES

L'hiver 2019 a été la saison qui nous a permis d'innover et mettre à l'honneur le « Sapin ». Cet arbre qui au XI^{ème} siècle, garni de pommes rouges, est devenu l'arbre de Noël et symbolisait l'arbre du paradis. C'est au XII^{ème} siècle que la tradition du sapin est apparue en Europe, plus précisément en Alsace.

On le mentionne pour la première fois comme « arbre de Noël » en Alsace vers 1521. Au XIV^{ème} siècle, les décorations étaient composées de pommes, de confiseries et de petits gâteaux.

Les siècles ont passé, et aujourd'hui il tient une place d'honneur dans nos villes. Le sapin de Noël décoré d'ornements et de guirlandes lumineuses est certainement LE symbole de Noël.

Ce symbole a donné naissance à notre thème de

décoration hivernale et a inspiré notre équipe des Espaces Verts en réalisant des « sapins » dans la plus grande diversité de formes et de matières.

Cet hiver encore, nous allons faire travailler notre imagination et continuer de donner au sapin toute sa place dans Ingwiller.

Nous réitérons également le concours qui s'adresse à chacun et chacune d'entre vous.

Vous êtes tous invités à y participer en décorant l'extérieur de votre maison, le balcon d'appartement ou juste le rebord de fenêtre sur le thème du « sapin ».

Laissez libre cours à votre imagination, les résultats sont souvent époustouflants !

Afin que le jury puisse l'admirer et la noter, toute décoration devra être visible de la rue.

Date limite d'inscription le 25 décembre.

LA VIE À INGWILLER DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Après de longs mois d'impatiences dus à la crise sanitaire, les pratiquant(e)s des différentes associations ont enfin pu reprendre leurs activités. Cette reprise s'est faite avec encore de nombreuses contraintes imposées par les décrets et arrêtés. Avant toute reprise, soucieux du respect des protocoles et de la santé de chacun(e)s, la municipalité avait adressé un courrier à chaque association leur demandant de préciser un certain nombre de points avant l'obtention de l'accord. Mi-juillet, ce sont tout d'abord les joueurs de l'AS INGWILLER qui ont à nouveau pu chausser leurs crampons, ensuite mi-août le gymnase a progressivement retrouvé ses occupants avec la reprise du SRIB et du Hanau Tennis

de Table, fin août les judokas et les gymnastes ainsi que le futsal ont aussi fait leurs retours.

Le 21 septembre a eu lieu à 20h à l'espace socio-culturel l'assemblée extraordinaire de L'OMSCALI, afin d'élire un nouveau bureau suite aux récentes élections municipales. La composition du nouveau bureau vous sera communiquée dans le prochain bulletin, la rédaction de ce numéro étant antérieure à cette élection. La nouvelle équipe tient à remercier l'ancien bureau pour le travail effectué, et tout particulièrement Suzanne SCHNELL, Serge JUD et Rémy STUCKI pour leurs engagements sans faille pendant les 6 années passées.

LE CLUB TEMPS LIBRE ET LOISIRS ORGANISE UN ATELIER INFORMATIQUE : APPRENDRE À UTILISER UNE TABLETTE

Mardi 6 octobre au mardi 22 décembre de 14h à 16h (12 séances à raison de 1 séance par semaine). Renseignements au 06 76 35 53 80 (Mme J. Schnepf)

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Depuis le samedi 11 juillet 2020, et durant la période de la pandémie liée au Covid-19, notre bibliothèque municipale accueille à nouveau les lecteurs aux horaires suivants : le mercredi de 14 à 16 heures, ainsi que le samedi de 10 à 12 heures et de 14 à 16 heures.

Pour notre sécurité à tous, des mesures sanitaires adaptées ont été mises en place (port du masque obligatoire à partir de 11 ans, désinfection des mains à l'entrée, signalisation au sol du parcours à suivre), afin de permettre la réouverture de l'espace.

Capacité d'accueil limitée à 4 personnes pour garantir le respect des distances de sécurité.

Retour des livres

Pour des raisons sanitaires, les ouvrages rendus à la bibliothèque doivent nécessairement passer par une phase de quarantaine de 3 jours dans une pièce

dédiée à cet effet (hors de la bibliothèque). Passé ce délai, les livres seront désinfectés par nos soins. Ils seront ensuite remis en rayon et pourront à nouveau être empruntés.

Prêts des livres

Comme par le passé, vous avez la possibilité d'emprunter 3 livres pour une durée de prêt de 3 semaines.

Les ouvrages pris en mains pour consultation (lecture du résumé au dos), et non empruntés seront eux aussi désinfectés par nos soins pour garantir une sécurité maximale à tous nos lecteurs.

Des nouveautés ont été mises en rayon : achats de livres neufs et prêts de la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin (BDBR).

N'hésitez pas à venir à la bibliothèque, plus de 9 000 livres vous y attendent.

Ouvertures : Mercredi 14h-16h // Samedi 10h-12h et 14h-16h



LA VIE À INGWILLER RETOURS SUR IMAGES

Merci aux associations et organisateurs d'événements de faire parvenir une photo de leur manifestation sur accueil.mairieingwiller@orange.fr afin de pouvoir alimenter le « Retour sur images » des futures DNI.

Concert de la Musique Municipale le 10 juillet sous la Halle



Spectacle théâtre d'impro de la compagnie Houppz du 04 août sous la Halle



Concert dans le cadre des rencontres baroques : Marc Hervieux à la flûte et Bogdan Nesterenko à l'accordéon le 23 août à l'église protestante



PISCINE DE PLEIN AIR À INGWILLER

Une saison plus sportive que farniente

Cet été, les usagers ont délaissé les pelouses pour profiter des joies de l'eau !

Malgré le coût financier supplémentaire, la Communauté de Communes a tenu à maintenir l'ouverture de la Piscine de plein air pour divertir les habitants après la longue période de confinement.

La piscine proposait même des animations gratuites les mardis et jeudis matin.

4 créneaux quotidiens de 2 heures ont été proposés du 27 juin au 30 août, avec un protocole d'accueil et de désinfection renforcé.

Malgré l'important dispositif sanitaire, un tarif réduit à 2€ a été mis en place avec la possibilité de réserver en ligne. La fréquentation a été de 7.386 usagers, pour une capacité d'accueil de 13 000.

Une saison qui a fait le bonheur des habitués qui ont pu profiter des bassins dans le calme.

A partir du 1er septembre le Centre aquatique Hanautic à Bouxwiller a rouvert ses portes. Depuis le mois de mai dernier, d'importants travaux y ont été réalisés pour optimiser les performances énergétiques du bâtiment et améliorer le confort des usagers. Les habitants du secteur sont invités à (re)découvrir l'établissement rénové ainsi que les nombreuses activités qui y sont proposées.

On reste prudent ! Afin de répondre aux préconisations liées à l'épidémie de COVID-19, un protocole d'accueil et de nettoyage strict est mis en place.

VOIRIE

Sécurisation de l'accès à la piscine.

Ces derniers mois, d'importants travaux de voirie se sont déroulés route de Rothbach. La Communauté de Communes a participé à ce projet avec la sécurisation de l'accès à la piscine de plein air et le réaménagement des trottoirs.

Les travaux ont consisté d'une part en la réalisation d'un plateau surélevé devant l'entrée de la piscine associée, réglementairement, à une limitation de vitesse à 30km/h et d'autre part à des adaptations sur les trottoirs pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'évoluer le plus librement possible. Ces travaux se sont déroulés en coordination avec le Département du Bas-Rhin pour la mise à niveau des ponts sur cours d'eau et le tapis d'enrobés, avec Strasbourg Electricité Réseaux pour l'amélioration du réseau électrique, avec le SDEA pour le remplacement des tampons de voirie et avec la ville d'Ingwiller pour l'eau potable et la coordination globale du chantier.

Le réseau d'éclairage public de la rue a également été mis à niveau afin de garantir une conformité électrique sur ce tronçon.

Il reste encore à installer les barrières de protection devant la piscine.

L'ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE A FAIT SA RENTRÉE

Les cours ont repris lundi 14 septembre dernier. Il est encore possible de s'inscrire.

+ d'infos sur notre site : www.hanau-lapetitepierre.alsace

hlap MAISON DE L'INTERCOMMUNALITÉ
10 route d'Obermodern • 67330 Bouxwiller
03 88 71 31 79 • accueil@hanau-lapetitepierre.alsace
www.facebook.com/Communauté-de-communes-de-Hanau-La-Petite-Pierre



BIPPOP, RÉSEAU LOCAL DE CONFIANCE

Courant septembre, la Communauté de Communes met en place un réseau local de confiance. Il s'agit d'un service gratuit d'entraide.

Comment ça fonctionne ?

- Vous êtes senior à la recherche d'une aide pour de petits services (visite de convivialité, accompagnement courses et sorties, aide administrative et informatique, échange réciproque de savoirs) ?

- Vous êtes bénévole, un particulier ou une association et vous souhaitez rendre service ?

N'hésitez pas à vous inscrire sur notre plateforme pour faire une demande ou proposer un service :

www.benevolat.hanau-lapetitepierre.alsace.

Pour vous aider à vous inscrire contacter le 03 88 70 41 08

SILVER ACTU', LE JOURNAL DES SENIORS

Le Service animation de votre Communauté de Communes accompagne les seniors de notre secteur. Un journal d'activités, le Silver actu', diffusé chaque mois leur est dédié. **Pour consulter ce journal, rendez-vous sur notre site : www.benevolat.hanau-lapetitepierre.alsace.**

ZONE JEUNES

Durant les vacances d'été, nos animateurs ont organisé chaque mardi à l'Espace Socioculturel à Ingwiller une zone jeunes pour les 12 à 25 ans. Les zones jeunes sont des espaces de loisirs, de partage, d'activités, d'animations et de prévention où les jeunes peuvent échanger avec les animateurs. Une question ? Un renseignement ? Un projet comme la création d'un club, l'organisation d'un séjour ou de soirées débats ? Nos animateurs sont là pour aider et accompagner les jeunes dans leurs démarches.

L'accès est gratuit et les jeunes fréquentent librement le local. Un nouveau programme d'animations sera mis en place d'ici quelques jours.

+ d'infos : Juliana Owall - 06 02 00 61 74

j.owaller@hanau-lapetitepierre.alsace



LE LAEP

Recherche des bénévoles

L'équipe du LAEP (Lieu d'accueil enfants-parents) « La Chrysalide » recherche des bénévoles pour accueillir ponctuellement les parents et leurs enfants.

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents, situé dans les locaux de la Maison de la petite enfance à Ingwiller, est un lieu convivial où les familles (enfants de 0 à 6 ans, futurs parents, parents et grands-parents) peuvent venir partager un moment autour du jeu libre. Les futurs parents y sont aussi les bienvenus. Il s'agit d'offrir aux enfants et aux parents, un lieu prompt aux échanges entre pairs, avec différents espaces à disposition (espace de jeux symboliques, de motricité, espace

bébé...) et avec des professionnels à leur écoute. Cela permet ainsi de faire de nouvelles rencontres, d'aborder des thèmes en lien avec la parentalité ou le développement de l'enfant.

Cet espace aide aussi à travailler la séparation parents-enfants, lorsqu'un accueil en collectivité est envisagé (crèche, école, assistante maternelle...). Ouvert tous les mercredis après-midi de 14h à 18h et les vendredis matin de 8h15 à 12h15.

Profil recherché : personne majeure active ou retraitée ayant un lien avec la petite enfance.

Vous êtes intéressé(e) ?

Merci d'envoyer votre candidature à l'adresse suivante :

laep@hanau-lapetitepierre.alsace



Délégation de service public (DSP) Périscolaire 2020/2022

L'article L2121-24 du code général des collectivités territoriales prévoit que « le dispositif des délibérations [...] approuvant une convention de délégation de service public, fait l'objet d'une insertion dans une publication locale diffusée dans la commune »

ARRETE PORTANT CHOIX DU DELEGATAIRE POUR LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC « GESTION D'ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT DU 01/09/20 AU 31/08/22 »

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HANAU-LA PETITE PIERRE

Vu l'arrêté préfectoral du 20 décembre 2018 approuvant l'évolution des compétences de la communauté de communes de Hanau-La Petite Pierre parmi lesquelles figurent l'étude, la réalisation et la gestion d'équipements et de services d'accueil d'enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires d'intérêt communautaire :

Vu les articles L141 1-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L1121-3 et L3100-1 et suivants du code de la commande publique,

Vu les délibérations n°7 du Conseil communautaire du 9 janvier 2017 et n°3B du Conseil communautaire du 17 mai 2018 portant sur la composition de la Commission de concession,

Vu la délibération n°8 du Conseil communautaire du 19 décembre 2019

- approuvant le principe de renouvellement, pour une durée de 2 ans à compter de la rentrée scolaire de septembre 2020, de la délégation de service public pour la gestion des Accueils de Loisirs Sans Hébergement de la Communauté de Communes.
- précisant que les caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire figurent dans le rapport au Conseil communautaire, valant cahier des charges de la concession, sont annexées à la délibération.

Vu l'avis de la Commission de concession du 10 février 2020 relatif à la liste des candidats admis à présenter une offre.

Vu l'avis de la Commission de concession du 13 mai 2020 relatif à l'analyse des offres et au choix du délégataire.

Vu la loi 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 :

Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19 :

Vu l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19 :

Vu la fin, le 31 août 2020, du Contrat de délégation de service public relatif à la gestion du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2020 des Accueils de Loisirs Sans Hébergement et l'urgence à choisir un délégataire afin qu'il puisse rapidement mettre en œuvre les démarches nécessaires à l'inscription des enfants pour la rentrée scolaire 2020/2021

ARRETE

La communauté de communes de Hanau-La Petite Pierre :

- DESIGNER l'Association Générale des Familles du Bas-Rhin comme délégataire de service pour la gestion, du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2022, des Accueils de Loisirs Sans Hébergement de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre;
- APPROUVE le projet de contrat y afférent ;

Fait à Bouxwiller, le 15/05/20

Le Président

LA VIE À INGWILLER

APPEL À CANDIDATURES



Dans le cadre du recensement de la population qui aura lieu à Ingwiller aux mois de janvier et février 2021, la commune d'Ingwiller est à la recherche d'agents recenseurs.

L'agent recenseur se présente chez les personnes à recenser pour qu'ils répondent à des questionnaires par écrits ou en ligne. La durée de l'enquête étant limitée, l'agent recenseur devra être d'une grande disponibilité, faire preuve de

dynamisme, d'ordre, de discrétion, de méthode et d'esprit d'équipe.

Ils bénéficieront de 2,5 jours de formation et seront rémunérés au nombre de formulaires renseignés.

Les candidatures sont à adresser à la Mairie d'Ingwiller (au guichet, par mail ou par courrier) avant le 7 novembre 2020.

**LES MARIAGES**3^{ème} trimestre 2020

1er août	Baris AZAL et Emine ORSOGLU	19 septembre	Franck TAVERGNIER et Céline MIGNOT
8 août	Francis GERLING et Elisabeth MAURER	26 septembre	Denis PFAFF et Déborah KRENER
12 septembre	Raphaël WEISS et Stéphanie KLOPFENSTEIN		

**LES NAISSANCES**2^{ème} Trimestre 2020

SEYLLER Lilou	2 avril 2020	GRANDJEAN Ninon	3 mai 2020
EVRARD Eva	24 avril 2020	GUERRIER Baptiste	18 mai 2020
LOEFFLER EICH Memphis	28 avril 2020	WEISS HOFFMANN Gibson	18 mai 2020
SCHREPFFER Augustin	28 avril 2020		
KRIEGER Célia	30 avril 2020		

**LES GRANDS ANNIVERSAIRES**4^{ème} Trimestre 2020

4 octobre	SCHOLLER Marguerite, 97 ans	26 novembre	JACQUOT née CLEISS Elise, 97 ans
6 octobre	ANDRITT née STEPHAN Irène, 94 ans	5 décembre	CRONIMUS née LUCK Lina, 96 ans
10 octobre	HEID née ZEITZ Marie-Louise, 95 ans	8 décembre	REINHART née DIETRICH Irène, 95 ans
18 octobre	HEINTZ Jacques, 93 ans	9 décembre	GOETZ née GAUDA Yvette, 91 ans
19 octobre	JUD Léon, 93 ans	12 décembre	BRUNNER née CLAEMMER Marguerite, 94 ans
21 octobre	JACOB Charles, 92 ans	17 décembre	GERSCHHEIMER née WEISS Sophie, 94 ans
2 novembre	LEGUAY née REINHART Berthe, 96 ans	18 décembre	SCHNEIDER Frieda, 93 ans
3 novembre	FISCHBACH née GROSS Frida, 90 ans	18 décembre	SERFASS René, 91 ans
4 novembre	ANTHONI née KIRCHER Marthe, 90 ans	19 décembre	CREUTZ née KIRCHER Gertrude, 92 ans
9 novembre	BANKHAUSER née FISCHER Georgette, 98 ans	22 décembre	WICK Jean-Michel, 91 ans
10 novembre	STUBER Chrétien, 93 ans	25 décembre	BURCKEL née HAAS Hildegard, 98 ans
12 novembre	DECKER née KIEFFER Marie-Louise, 91 ans		
14 novembre	KOHSEER née JUND Lydie, 93 ans		

**LES DÉCÈS**2^{ème} Trimestre 2020

ROOS Bernard	11 avril 2020	78 ans	VOLTZ née RUDOLF Marie Reine	4 juin 2020	90 ans
TIEL née BRONNER Liliane	16 avril 2020	89 ans	GROSS née SÉBASTIANI Helga	7 juin 2020	75 ans
PERNOT Jean	7 mai 2020	85 ans	KIRCHER née METZ Marie-Louise	7 juin 2020	77 ans
ZILLIOX Emile	12 mai 2020	92 ans	KRIEGER née FAERBER Louise	9 juin 2020	74 ans
MATTER Emile	13 mai 2020	59 ans	DEISS Louis	29 juin 2020	79 ans
KESSLER Ivan	27 mai 2020	91 ans			

En raison de la situation difficile que nous vivons et les restrictions liées au Covid 19, les manifestations à venir seront très restreintes. Nous essayons néanmoins de proposer des animations qui seront organisées avec toutes les mesures sanitaires en vigueur.

OCTOBRE 2020

Jeudi 1 octobre	Sortie journée Dambach – Neunhoffen avec le Club Vosgien guide F. Forrler
Jeudi 8 octobre	Sortie ½ journée Kirrwiller a avec le Club Vosgien Départ au parking Royal Palace Infos au 06 85 25 64 25
Mardi 13 octobre	Sortie journée Pfeiferberg 7 Fontaines avec le Club Vosgien Infos au 07 86 35 02 75 Sortie pédestre avec le Club TLL départ 9h15 au gymnase Renseignements auprès de J. Schnepf au 06 76 35 53 80
Dimanche 18 octobre	Dans le cadre du Festival Kuckuck 4e édition du festival des formes hybrides et musiques expérimentales 16h30 / École de musique d'Ingwiller Stéphane CLOR solo Concert contrebasse et violoncelle <i>Durée : 45min / Tout public</i> 17h00 / École de musique d'Ingwiller – parvis Concert gratuit de l'Ensemble de percussions de l'école de Musique intercommunale de Hanau – La Petite Pierre / direction Rémy HUCK <i>Durée : 40min / Tout public</i>
Mardi 20 octobre	Sortie ½ journée Obersoultzbach – Weiterswiller avec le Club Vosgien Infos au 07 86 35 02 75
Mardi 27 octobre	Sortie journée Neustadtmühle – Dabo avec le Club Vosgien Infos au 03 88 89 49 67
Samedi 31 octobre	Soirée Halloween organisée par l'ASI au gymnase Restauration Tartes flambées et Pizzas Contact : Martine Zimmermann

NOVEMBRE 2020

Mercredi 4 novembre	Don du sang à l'Espace socio-culturel de 17h à 20h
Jeudi 5 novembre	Soirée de présentation du sanctuaire de nature « Le Marais du Stellsteg » en collaboration avec le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord à l'Espace socio-culturel à 20h Sortie ½ journée Huttendorf – circuit de l'Oberfeld avec le Club Vosgien Infos au 07 70 67 30 43
Dimanche 8 novembre	Concert de piano donné par les élèves de l'Ecole Intercommunale de Musique à l'Espace socio-culturel Entrée libre-Plateau
Jeudi 12 novembre	Sortie journée Oberbronn avec le Club Vosgien Infos au 07 86 35 02 75
Dimanche 15 novembre	Fête des arbres organisée par le groupe Interreligieux
Jeudi 19 novembre	Sortie ½ journée avec le Club Vosgien Départ au CVI Infos au 06 70 76 78 67
Dimanche 22 novembre	Journée Portes Ouvertes organisée par l'UCI Marché de Noël sous la Halle du marché
Mardi 24 novembre	Sortie journée Altschlossfelsen avec le Club Vosgien Infos au 06 36 43 76 33
Samedi 28 novembre	Chantier Nature Participatif Organisé par le Conservatoire des Sites Alsaciens RDV à 9h et 14h sur le site du Moulin Vollach Renseignements au 03 89 83 34 20 Mystères au Pays des Lumières « Noël jusqu'au bout du monde » Spectacle aux Mille Lumières, itinérant avec la troupe Balad'Ing Départs à la Halle 16h30 et 18h30 Petite restauration et vin chaud
Dimanche 29 novembre	Mystères au Pays des Lumières « Noël jusqu'au bout du monde » Spectacle aux Mille Lumières, itinérant avec la troupe Balad'Ing Départs à la Halle 16h30 et 18h30 Petite restauration et vin chaud ANNULATION du Pot au feu de la Paroisse Protestante



Toutes les infos du festival sur :
www.theaboux.eu/festival-kuckuck-4eme-edition/



DÉCEMBRE 2020

Dimanche 06 décembre	Sortie journée Lichtenberg avec le Club Vosgien Infos au 07 86 35 02 75
Vendredi 11 décembre	Sortie ½ journée Saut du Chien Départ Loosthal avec le Club Vosgien Infos au 06 18 35 54 13
Samedi 12 décembre	Concert Ensemble de Cordes École Intercommunale de Musique à l'Espace socio-culturel à 18h
Mardi 15 décembre	Sortie journée Reinhardsmunster – La Hoube avec le Club Vosgien Infos au 03 88 89 49 67
Dimanche 20 décembre	Concert de Noël de la Musique Municipale au gymnase à 16h Entrée libre - Plateau



MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les samedis de 8h à 12h à La Halle et sur le parvis de l'église protestante. Vous y trouverez fruits, légumes, poulet (rôtis ou pas), œufs, fromages, huile, fruits secs, miels, confitures, bretzels...



BAR DU COIN À LA HALLE

Les associations d'Ingwiller vous accueillent tous les samedis aux heures du marché

Semaine 40	03/10/2020	TLL
Semaine 41	10/10/2020	ASCADIE
Semaine 42	17/10/2020	APH
Semaine 43	24/10/2020	Club Canin
Semaine 44	31/10/2020	Classe 34
Semaine 45	07/11/2020	Tir St Hubert
Semaine 46	14/11/2020	Club Vosgien
Semaine 47	21/11/2020	ASCADIE
Semaine 48	28/11/2020	Cavaliers du Seelberg
Semaine 49	05/12/2020	Groupe Interreligieux
Semaine 50	12/12/2020	ASI
Semaine 51	19/12/2020	Musique Municipale
Semaine 52	26/12/2020	Club Canin



O.M.S.C.A.L.I.
Office Municipal des Sports, Culture, Arts et Loisirs d'Ingwiller



VILLE DE
Ingwiller

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ - PASSEPORT

Attention à la date de validité de vos passeport et carte nationale d'identité car les délais de renouvellement peuvent atteindre 2 mois en raison des contraintes de biométrie. En France, la carte d'identité reste valable 5 ans après la date d'échéance. L'établissement de ces documents se fait exclusivement sur rendez-vous que vous prendrez sur le site de la mairie

www.mairie-ingwiller.eu



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Ouvertures

Mercredi 14h-16h

Samedi 10h-12h et 14h-16h

Par mesure de précautions le port du masque sera obligatoire et les gestes barrières seront appliqués.

TRÉSORERIE DE BOUXWILLER

Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Fermée les mercredis et vendredis

BUREAU DE POSTE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
le samedi de 9h à 12h

LA POLICE MUNICIPALE

Permanence de la Police municipale

- Lundi de 14h à 15h
- Mercredi de 9h à 10h
- Samedi de 9h à 10h

Téléphone : 09.61.62.97.86 pendant les heures de permanence et 03.88.89.47.20 (standard de la Mairie aux heures d'ouverture), hors heures de permanence ou en cas d'absence de la Police municipale à son bureau.



DÉCHÈTERIE

Du lundi au vendredi de 10h à 12h / 13h à 18h

(entrée jusqu'à 17h50)

Le samedi de 9h à 18h

(entrée jusqu'à 17h50)

CONSIGNES À RESPECTER

LE PORT DU MASQUE EST FORTEMENT RECOMMANDÉ

AVANT DE VENIR

- Préparez votre chargement en triant pour gagner du temps à la déchèterie, **MAXIMUM 2m³**.
- Amenez les outils dont vous pourriez avoir besoin pour décharger.
- La présence de 2 personnes par véhicule est

autorisée uniquement en cas de déchets trop volumineux ou lourds pour être déchargés seul.

SUR PLACE

- Aucun usager ne sera accepté sans rendez-vous sur les créneaux réservés aux personnes avec rendez-vous.
- La présence de 2 personnes par véhicule est autorisée uniquement en cas de déchet trop volumineux ou lourd pour être déchargé seul. Les enfants ne sont pas autorisés à descendre du véhicule.
- Respectez le personnel de la déchèterie et les consignes données.
- Déposez vous-même votre carte de déchèterie sur le lecteur de badges.
- Attendez dans votre véhicule que l'agent vous autorise à entrer dans la déchèterie.
- Restez à plus d'un mètre de distance des autres et respectez les gestes barrières.
- Les agents ne sont pas autorisés à vous aider à décharger vos déchets.
- Ramassez tout déchet tombé par terre.

Soyons patients et courtois, respectons les consignes pour le bien de tous !

POINT D'INFORMATION DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL HANAU-LA PETITE PIERRE :

Horaires d'ouverture

Du mercredi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Hébergement touristique

Vous êtes propriétaire d'un studio, d'une maison, d'un appartement, d'une chambre meublée ? Vous aimez le contact et l'accueil ? Vous souhaitez proposer votre bien à la location touristique ?

Vous êtes tenus de respecter certaines obligations

et vous pouvez intégrer des démarches qualité. Trois supports d'information sont à votre disposition pour vous permettre d'affiner les contours de votre projet en identifiant les modalités pratiques, les données réglementaires et les démarches qualité :

- « Je loue un meublé ou une chambre d'hôte, mes démarches administratives et fiscales »
- « Je garantis la qualité de mon meublé, ma démarche de classement »
- « Je garantis la qualité de mes chambres d'hôte, ma démarche Qualité Tourisme »

Plus d'informations sur

<https://alsace-destination-tourisme.com>